

Communiqué de presse du CHU de Toulouse

Toulouse, le 12 septembre 2016

Devenir du site hospitalier de La Grave

Le site de la Grave, lieu emblématique pour les toulousains, regroupe deux entités distinctes.

L'hôpital La Grave du XVI^e, près des berges de la Garonne constitue, avec l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques du XII^e siècle, l'un des patrimoines historiques les plus prestigieux de la ville rose et le berceau de l'histoire hospitalière de la cité. Les Toulousains sont particulièrement attachés à ce site, lieu de mémoire et dont le dôme constitue un repère visuel emblématique de la ville. Le CHU de Toulouse est propriétaire de ce patrimoine prestigieux.

Les anciens locaux de l'Institut Claudius Regaud (ICR), Centre de lutte contre le cancer, sont situés 20 rue du Pont Saint-Pierre. A l'origine en 1923, un modeste bâtiment de deux étages fut construit permettant l'installation du Centre régional anti-cancéreux (CRAC) sur un terrain situé face au carré historique. A la suite du déménagement des équipes de l'ICR à l'Oncopole en 2014, les locaux sont aujourd'hui partiellement occupés par « La Cité de la Santé ». L'ICR et le CHU de Toulouse sont copropriétaires de ce bâtiment.

Mise en œuvre d'un protocole de transfert de gestion et d'accompagnement de la mutation de l'hôpital La Grave

A l'initiative du Maire de Toulouse et du Directeur général du Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse, un protocole de transfert de gestion du CHU à la Ville a été signé en décembre 2015. Il concerne une partie des espaces verts publics du site de la Grave et le dôme Saint-Joseph de La Grave. Premier acte fort et visible concernant ce site, le protocole ouvrira une liaison douce paysagère et qualitative aux Toulousains sur un axe « Abattoirs - Jardin Raymond VI - Dôme de La Grave et son jardin - Port Viguerie » dans le cadre de la politique d'aménagement des quais de la Garonne conduite par la Ville de Toulouse). S'intégrant dans ce projet, le Dôme aura pour vocation, après deux années de travaux, à accueillir dans les prochaines années un espace culturel. Il s'agit là d'une belle valorisation du site et qui contribue à le désenclaver et à l'ouvrir à nos concitoyens.

Cession des anciens locaux de l'Institut Claudius Regaud (ICR)

A la suite du déménagement des équipes de l'ICR à l'Oncopole et compte tenu des contraintes budgétaires importantes assumées par les deux établissements, le CHU et l'ICR ont souhaité lancer un processus de mise en concurrence visant à céder les locaux dont ils sont copropriétaires, rue du Pont Saint-Pierre. Cette consultation est organisée avec l'appui d'un assistant à maîtrise d'œuvre et en lien étroit avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) et les services de l'urbanisme de Toulouse Métropole. Elle a été lancée en décembre 2015.

Le processus est toujours en cours. Il a permis de retenir l'offre de rachat de Kaufman & Broad et la promesse de vente est en cours de préparation. Compte tenu de la complexité et de l'ambition de ce type de cession, les locaux ne seront pas libérés avant au moins deux ans.



Le maintien d'une offre de santé au plus près de la population toulousaine

En parallèle, une réflexion est menée par le CHU concernant le maintien sur ce site des activités de soins présentes à La Grave et celles réalisées dans les anciens locaux de l'Institut Claudius Regaud (ICR), rue du Pont Saint-Pierre.

Contact presse :

- **CHU DE TOULOUSE, DIRECTION DE LA COMMUNICATION, HOTEL-DIEU SAINT-JACQUES,**
Dominique Soulié - tél. : 05 61 77 83 49 - mobile : 06 27 59 58 96 - courriel : soulie.d@chu-toulouse.fr